

# BIEN IDENTIFIÉ = BIEN SOIGNÉ

# L'INS\* | VOTRE SÉCURITÉ, C'EST NOTRE PRIORITÉ !

IL EST VOTRE IDENTIFIANT NATIONAL UNIQUE et vous suit tout au long de votre vie. Il contribue à la qualité et à la sécurité de votre prise en charge dans votre parcours de santé.

## SÉCURISER

les données de santé

## AMÉLIORER

la qualité et la sécurité de la prise en charge



## ÉCHANGER

facilement entre les professionnels de santé et le médico-social

## PARTAGER

les données de santé

## PRÉVENIR

les erreurs et les risques liés à l'identification des patients

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, pour sécuriser l'utilisation de l'INS, vous devrez présenter une pièce d'identité au professionnel de santé qui vous prend en charge. Vous ne pouvez vous opposer à l'utilisation de l'identité INS.

\* INS : Identifiant National de Santé composé du matricule INS (NIR/NIA), du nom de naissance, des prénoms de naissance, du sexe, de la date de naissance et du code commune du lieu de naissance.